



Année scolaire 2019-20
Contribution des familles
Enseignement supérieur

Rappel du règlement financier

Une facture annuelle dématérialisée vous sera adressée fin septembre sur Ecole Directe.

Le règlement s'effectue par prélèvement automatique en neuf mensualités d'octobre à juin, le 10 de chaque mois, excepté pour les élèves de la classe Passerelle, où le prélèvement s'effectue en 4 mensualités d'octobre à janvier, le 10 de chaque mois. Le mandat de prélèvement doit impérativement être rempli et joint à votre dossier de confirmation d'inscription / réinscription en précisant le(s) noms de(s) enfant(s) concerné(s) avant le 31 août de chaque année.

En cas de changement de coordonnées bancaires en cours d'année, un nouveau RIB accompagné d'un mandat de prélèvement doit être transmis à la comptabilité.

Le service comptable est à votre disposition pour toute question relative au paiement
service.comptable@ecparay.fr

	Coût annuel	Détail
Contribution Classe Passerelle (en projet)	1020€	Pour tous les étudiants de la classe Passerelle
Contribution des familles BTS SP3S	1070€	Pour tous les étudiants de BTS SP3S (montant annuel par année scolaire)
½ pension	Prix du repas : Le coût du déjeuner n'est pas inclus dans la contribution des familles. (voir circulaire restauration)	
Pack Office	15€	Pour les 1 ^{ère} année BTS SP3S
Internat 4 nuits	1950€	Pour les étudiants internes 4 nuits Hors repas du midi
Internat 5 nuits	2275€	Pour les étudiants internes 5 nuits Hors repas du midi
Carnet de correspondance	4€	Pour tous les étudiants
Projet Voltaire	13€	Pour les 1 ^{ère} année BTS SP3S
Cotisation Bureau des Etudiants facultative	15€	Pour tous les étudiants (facultatif)

Logements étudiants

L'ensemble scolaire dispose de 12 logements étudiants en résidence étudiante en chambre individuelle et parties communes (cuisine, buanderie, espace de vie, wifi...)

Le prix mensuel est de 270€. L'étudiant peut bénéficier d'une aide au logement (CAF).

Le nombre de place étant limité, les logements seront attribués aux premiers demandeurs.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un logement doivent prendre contact avec l'établissement.



Ecoles - Collège - Lycées - Enseignement supérieur - Centre de formation

Ensemble Scolaire La Salle - BP 90153 - 71604 Paray le Monial Cedex - Tél. 03 85 81 03 75 - Fax. 03 85 81 50 00 - Email : direction@ecparay.fr

www.ecparay.fr